

FICHE TECHNIQUE A SIGNER ET A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION



Le couchage du samedi soir est assuré selon votre inscription, soit :

- dans les logements de vendangeurs ; il est à noter qu'il s'agit de dortoirs, de 3 à 4 lits d'une personne. Les sanitaires sont non collectifs.

Les chambres sont attribuées au maximum par équipe mentionnée sur les bulletins d'inscription, mais il est possible d'être dans la même chambre qu'une personne qui n'appartient pas à l'équipe.

- Soit dans votre tente que vous installerez dans le pré à proximité des paddocks
- Soit dans votre camion, il faut en avertir l'organisation (laroutedubeaujolais@gmail.com) pour la logistique de récupération de votre camion ou camping car
- Soit dans un endroit de votre choix. Vous déchargez l'équipe de l'organisation ; à cet effet, l'association met à la disposition des adresses de gîtes sur le village ou à proximité, mais ne s'occupe ni des réservations, ni des voyages pour s'y rendre ou revenir.

ACCUEIL VENDREDI 7 JUIN 2019

- Pas d'accueil le vendredi soir, l'arrivée se fait en autonomie : prévoir des piquets, ruban et batterie pour votre parc provisoire à réaliser par vos soins. L'eau et le foin pour les chevaux seront en revanche fournis. Le lieu sera fléché dans Les Ardillats.

MATERIEL A PRENDRE

- Duvet + oreiller + drap housse pour les couchages en logement vendangeurs. Pour tous les participants, prévoir une lampe torche, des vêtements adaptés.
- Le port du casque ou de la bombe est obligatoire pour tous meneurs et les accompagnants. L'association se réserve le droit de ne pas autoriser le départ de personnes n'ayant pas de bombe.
- Vos affaires personnelles (hygiène, vêtements de rechange etc...) prévues pour le samedi soir ou/et le lendemain, devront être mises dans un sac de sport marqué à votre nom. Il vous sera remis à l'étape du samedi soir.
- 1 seau par cheval à garder tout le long du parcours. Pour des raisons sanitaires, il n'y aura pas de bac
- La licence pour le meneur, les carnets de vaccinations pour les chevaux, la RCPE à jour

CHEVAUX LORS DU PARCOURS ET DE L'ETAPE DU SAMEDI SOIR

- Durant le parcours :
 - de l'eau est prévue lors des pauses de samedi midi et dimanche midi uniquement
- Le soir :
 - vos chevaux seront parqués dans un enclos (individuel ou par groupe à choisir sur le bulletin d'inscription) et installés par vos soins après consignes du responsable des paddocks de l'association lors de l'arrivée à l'étape. Les paddocks seront proches de la salle où nous dînerons.
 - De l'eau sera prévue
 - Du foin sera à disposition, les aliments restant à votre charge.
 - Les harnais resteront sur les calèches sous votre responsabilité

ITINERAIRE

- Les itinéraires ont été reconnus et balisés par l'organisation de la Route Du Beaujolais.

Il s'agit d'une randonnée sportive. Vos attelages devront être entraînés et en bonne condition physique.

- Afin de connaître l'itinéraire, un briefing sera assuré avant chaque départ à 8h30. Le Syndicat des Chevaux de Trait du Rhône étant engagé dans une démarche éco-responsable, aucune carte papier ne sera distribuée. Nous vous conseillons d'être présent lors de ce RDV.

VETERINAIRE – MARECHAL FERRANT

- Nous fournissons une fiche de sécurité réunissant les numéros de téléphone de :
 - coordonnées du vétérinaire et du maréchal Ferrand de garde
 - coordonnées d'un responsable de l'organisation

Ces informations seront dans l'enveloppe fournie le jour du départ le samedi matin

Leurs services sont à la charge des attelages et sont à acquitter sur place

REPAS

Les repas sont assurés par un traiteur

- Samedi midi : pique-nique (eau incluse)
- Samedi soir : soirée de gala, animation - possibilité d'acheter des bouteilles de Beaujolais
- Dimanche matin : petits déjeuners au réfectoire dans la salle des sports
- Dimanche midi : repas chaud à Beaujeu – possibilité d'acheter des bouteilles de Beaujolais
- Des pauses dégustations seront proposées lors du parcours.

Lu et approuvé par le meneur de l'attelage, responsable de l'équipage

(manuscrit)

Nom, Date et signature

FICHE TECHNIQUE A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION